VOUS TRAVAILLEZ DANS UNE



LES ÉLECTIONS TPE VOUS CONCERNENT

DU 22 MARS AU 6 AVRIL 2021





VOTEZ POUR LE PREMIER SYNDICAT DE FRANCE

Pour la branche CNEAP et GOFPA



Un accord sur la formation professionnelle

Avec la création de deux certifications pour les personnels de vie scolaire (surveillant·e·s, éducateurs et éducatrices...).

Un accord sur le handicap

Avec des mesures pour garantir le maintien de l'emploi des salarié.e.s en situation de handicap.

Un accord de protection de santé

Avec une négociation régulière des garanties au plus près des besoins des salarié·e·s.



Un dialogue social de qualité

Pour la construction d'une convention collective digne et respectueuse des droits des salarié·e·s.

Une valorisation des salaires

Depuis plusieurs années, le pouvoir d'achat des salarié·e·s a régressé. Les NAO ne sont pas à la hauteur des attentes.

Des droits pour les travailleuses et les travailleurs

La Fep agit dans toutes les instances paritaires et nationales pour garantir et améliorer les droits des salarié·e·s.





Fep-CFDT: Formation et Enseignement privés

www.fep.cfdt.fr